



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ARTHABASKA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 8 décembre 2025, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Alain Demers  
Siège #2 - Monsieur Yannick Trépanier  
Siège #3 - Madame Caroline Pinette  
Siège #4 - Madame Nadia Hébert  
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon  
Siège #6 - Monsieur Olivier Jacques

Est/sont absents(es):

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2025-12-308 / ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE AU SERVICE D'UN OFFICIER MUNICIPAL EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a pris la décision de se retirer du service d'inspecteur en bâtiment de la MRC d'Arthabaska;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipale doit de doter d'un service d'inspecteur en bâtiment;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Joséane Turgeon et appuyé par le conseiller Olivier Jacques et résolu,

**QU'UNE** entente intermunicipale relative au service d'un officier municipal en bâtiment et en environnement soit convenue avec la municipalité de Daveluyville.

Adopté à l'unanimité

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **11 décembre 2025**.

  
Annick Girouard

Annick Girouard  
Directrice générale et greffière-trésorière

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0  
Téléphone : 819 353-3450 | Télécopieur : 819 353-3459